La "judiciarisation" de l'économie"



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis et Rapport
Traité par : Section des Finances

Adopté le : 10/03/2004
Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Noury Jean-Paul

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

Le néologisme « judiciarisation » est révélateur de l'importance prise par la justice dans les rapports économiques. Les conséquences en sont substantielles et confèrent au juge un rôle nouveau auquel il n'était a priori pas préparé. Pour améliorer les services que rend cette institution, des propositions sont faites ici pour que le recours à la justice, véritable atout pour la démocratie à condition d'en juguler les excès ou les abus, accompagne le développement de l'activité en participant à la nécessaire sécurité juridique.

Descripteur Eurovoc :
économie, justice (microthesaurus)
Domaine Eurovoc :
Droit

© - copyright CESE - Novembre 2026